

FORWARD



Organe Officiel de la Royale Fédération Travailiste de Football

A.S.B.L. n° id : 419.752.454 :



Éditeur responsable : **M. Betty DENYS**
Rue Félicien Rops 37C bte 5
1070 Bruxelles
Tél 02/521.23.82

Site web : <https://ftf.be/>

E-mail : ftfasbl@ftf.be

**Paraît uniquement sur notre site
le mercredi**

54-ème année

n° 35

24 avril 2024

2



2è EDITION

INSCRIPTION NOUVELLE SAISON 24/25

La distribution des documents pour l'inscription des clubs aura lieu le lundi 15 avril au local fédéral et les documents devront être rentrés pour **lundi 29 avril**.

Les anciens clubs ont la priorité

ATTENTION

Le secrétaire désigné sera l'unique correspondant envers la fédération.

AVIS AUX CLUBS ET ARBITRES RAPPEL

Camarades dirigeants de clubs, Messieurs les Référés, Chers Membres,

Le Conseil d'Administration de la Fédération Travailleuse de Football asbl vous prie de vouloir bien assister **au Congrès annuel** qui aura lieu le samedi

1 juin 2024 – ouverture des portes 10h00

Début de la réunion dès que le contrôle d'entrée est terminé.

Salle Gildenhuis

57 Petite rue des Loups

1070 Anderlecht - Bruxelles

(Près de la place BIZET)

Métro à proximité et à privilégier

Chaque cercle a pour obligation d'être représenté par **DEUX** délégués qui seront tenus d'assister jusqu'à la fin des travaux (art 1.35.2. Règlement d'Ordre Intérieur).

Par décision du Conseil d'Administration, le club sera pénalisé d'une amende de 75€ par délégué absent (art.1.35.3. Règlement d'Ordre Intérieur).

ROYALE F.T.F.
1920

Finale de la coupe RENE VANDENBROECK

12 MAI 2024

VETERAN

14H00 VILA REAL - CROSSING SCH

SENIOR

16H00 CAD IXELLES – FC UNIREA

Entrée gratuite

Restauration assurée par VILA REAL

Venez les encourager



CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS



Les clubs et/ou membres repris ci-après sont instamment priés de bien vouloir se présenter devant la commission concernée le **LUNDI 29 AVRIL 2024**.

Important ! Tout affilié convoqué doit présenter sa carte d'affiliation, faute de quoi, il est considéré comme n'ayant pas comparu. Il peut se faire représenter par un dirigeant de son cercle dûment mandaté à cet effet et pouvant présenter la licence du joueur représenté.

Local : complexe BARCA, route de Lennik 1015 à 1070 Bruxelles

COMMISSION DES RÉCLAMATIONS : néant

CONSEIL ADMINISTRATION

Match amicale ENT.VETERAN MOL- CHARLEMAGNE du 14/04/24 – arbitre ZIANE

ENT.VETERAN MOL est venu et a donné les informations et rentée la FA.

Le joueur EL ALAOUI ABDERRAHMAN 293102 de ASCS BELGIUM est suspendu pour 6 mois en vertu du titre 3.4.6.3. du 22/04/24 au 21/01/25 pour insultes envers la FTF et 2 membres. Sans appel.

Match amicale non annoncé

Match amicale FC BELGIUM – NAHDA du 21/04 à 11h15– arbitre MELAHAOU

Le club FC BELGIUM n'a pas signalé son match amical du 21/04 au Secrétariat, application de l'amende art 2.9.1.+2.9.4. de 50€. Le cas de l'arbitre est transmis à la CdA. Assurance pas d'application.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES EFFECTIFS DE L'ASBL

Le vendredi 19/04/24 a eu lieu notre assemblée générale des membres effectifs obligatoire à 11h00, rendez-vous est fixé à 10h45.

La réunion c'est bien déroulé, tous présents.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 19/04/2024 à 10h45

Document abrégé pour les faits concernant les clubs

ROYALE FÉDÉRATION TRAVAILLISTE DE FOOTBALL R.F.T.F.

Association Sans But Lucratif

Rue Félicien Rops 37C bt5, 1070 Bruxelles

Id. :0419752454

Le président chargé de présider la séance est Monsieur HARMATI MICHEL.

Le secrétaire chargé de la rédaction du procès-verbal est Madame DENYS BETTY.

Présents

HARMATI Michel, DENYS Betty, MOUMNI Mohamed, COQUELET Serge,

POLLET Claudine, HEYLEN Francis, GIORGIO Filippo, VANDERVEKEN Henri

2) Liste et contrôle des présences – Vérification des pouvoirs

Après avoir vérifié les présences et constaté que l'assemblée était en nombre pour siéger, un quorum de présence est requis dans les statuts et respecté pour les votes à majorité spéciale comme les modifications de statuts ou la modification du but de l'ASBL ou modification du R.O.I., le président ouvre la séance à 10h45 heures. Tous les membres ont signé la liste de présence.

3) Renouvellement des candidatures des membres effectifs

6 membres sur 8 ont rentré leur formulaire d'inscription de candidature.

4) Démissions,

L'assemblée générale prend acte de la démission en qualité de membre effectif de :

- COQUELET Serge, Place de Bassilly 21 bte1-7830 Bassilly, né 26/07/1945

- POLLET Claudine, Place de Bassilly 21 bte1-7830 Bassilly, né 20/08/1947

démission comme prévu par lettre signé en date du 21/03/24 au président. Motif : déplacement trop long, l'âge et la santé.

Le président les déclare de ce fait démissionnaire.

- Admissions : Membres Aidants

- COQUELET Serge, Place de Bassilly 21 bte1-7830 Bassilly, né 26/07/1945

- POLLET Claudine, Place de Bassilly 21 bte1-7830 Bassilly, né 20/08/1947

Les déplacements étant très difficile, ils proposent de continuer leur travail administratif comme, dossier suspension, dossier Faire Play, par internet (mail), et par téléphone.

Deux membres ont rentrée une demande hors délai, refusé : NEW TEAM et MATKOPEN MG

Approuvé à l'unanimité.

5) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente

Après lecture par le président, l'assemblée générale décide à l'unanimité des voix des membres présents d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale précédente en date du 29/04/2023

6) Rapport des vérificateurs aux comptes

Pré contrôle par le CA le 07/03/24 : 3 erreur mineur constaté et corrigé

Les vérificateurs aux comptes, Monsieur *MESBAHI Anouar*. *NEW TEAM-DEMIREL Kadir ANDERLECHT CITY* et *MOKADEM LAROUSI RENAISSANCE (ABSENT)* élus au congrès ont effectué le contrôle comptes le 26/03/24 et présente son rapport écrit à l'assemblée générale.

7) Présentation des comptes et bilan de l'exercice précédent

L'administrateur-trésorier en charge des comptes, Monsieur *HARMATI Michel* présente les comptes de l'ASBL à l'assemblée générale. Approuvé à l'unanimité.

11) Présentation et vote du budget

L'assemblée générale décide à l'unanimité des voix des membres présents d'approuver le budget pour l'exercice social débutant le 01/01/2024 et se terminant le 31/12/2024, tel qu'établi par le conseil d'administration.

14) Modification de la liste des frais

Chaque club devra acquitter les frais de fonctionnement et élaboration du journal forward de 25€.

Divers

COUPE VANDENBROECK :

Il n'y a plus aucun intérêt de maintenir le nom de COUPE RENE VANDREBROECK, du fait du décès de la présidente d'honneur et le manque d'intérêt totale du fils JEAN PIERRE ancien membre fédéral.

PROPOSITION : mettre la coupe au nom de Michel HARMATI pour son dévouement inconditionnel.

Approuvé à l'unanimité.

Procès-verbal du Courrier reçu au secrétariat



Sous la présidence de HARMATI

Membres présents : DENYS, HEYLEN, VANDERVEKEN, COQUELET, POLLET,

Excusé : MOUMNI, GIORGIO,

- Par Internet l'officiel ABSSA

- Interfédérale : X

-Nouveau club demande info

FORMULAIRE INSCRIPTION

DERNIERE DISTRIBUTION PREVUE LE LUNDI PROCHAIN 22/04

SUCEAVA (arrêt) - SEZURENSE continue, U.LATINA senior inscrit 27/4.

En attente des inscription complète lundi prochain.

Un nouveau club sous réserve : FC BASARABIA en senior. en attente

Un nouveau club ACMB vétérans



La déclaration doit rentrer dans les 6 jours ouvrables avec la LICENCE- ATTENTION SEUL LE CERTIFICAT MÉDICAL DU DOCUMENT D'ACCIDENT EST CORRECT (PAGE 4).

L'accusé de réception avec la référence du dossier est envoyé à la victime et au secrétaire du club afin de confirmer la réception de Ethias que le blessé doit contacter en cas de besoin.

Déclaration : X

Numéro de dossier transmis : X

Certificat de guérison ou attestation : X

CALENDRIER DES RENCONTRES – MODIFICATION

Prévenir vos responsables de terrain pour toutes modifications.
Contrôlez les informations parues au forward, club VOUS ETES RESPONSABLE

CARTES JAUNES JOURNÉE DU 14/04/2024

DIVISION 1 :

ASCS BELGIUM : AZAHAF ISSAM 293144-**ANDERLECHT CITY** : DAADOUI ANAS 232064-**BXL FAMILY** : EL OTMANI MOHAMED 279003-**KRASNA** : ROHNEAN CONSTANTIN 235001-**TOMASHCHUK** VIKTOR 235031-**BRUJA** ION 235006-

DIVISION 2 :

FC NAHDA : EL MAKHOUKHI ALI 241011-**EN NALY** HICHAM 241038-**CROSSING** : BOUJOUR ALI 231134-**VILA REAL** : OLEIVA LUAN 280589-

DIVISION 3 :

U.MAROLLES : KISCHOUH FAUAZ 272550-**MIRI** ZAKARIA 272485-**LA LOUVE** : ZAGHOULI MOUMIR 214928-

DEUX JAUNES MÊME RENCONTRE : X



CARTE ROUGE : X

FEUILLE D'ARBITRAGE REMISE TARDIVEMENT A L'ARBITRE

ASCS BELGIUM1 15H15-ANDERLECHT CITY 15H25

FEUILLES D'ARBITRAGE INCOMPLÈTES OU ERRONÉES :

DEPORTIVO BXL (2)-ASCS BELGIUM 1 (3)-VILA REAL (1)-

BOITE DE SECOURS NON PRÉSENTÉE : CAD IXELLES

FEUILLE D'ARBITRAGE NON RENTRÉE : SIMON'S

SUSPENDU journée 28/04/2024

En cas de remise, la suspension est automatiquement reportée à la journée suivante.

ASCS BELGIUM :

EL ALAOUI ABDERRAHMAN 293102(**licence a rentrée**)

CAD IXELLES :

PEREIRA VIANA WALBER 248544 (**ABSSA 6J**)

ANATOLIE 95

KARACA MUSTAFA 263499 (licence a rentrée)

VARDAR AYTAC 263471

KOYCU AHMET 263317

KAHYA EDIZ 263333

**Suspension pour 2e carte jaune reçue le 14/04/24 : Nom + Prénom +Licence + date 1^{er} carte jaune. Pas de date = 2 cartes même rencontre.
SAUF AVIS CONTRAIRE date de suspensions le 05 /05/24 (suivant le calendrier de l'équipe concernée)**

KRASNA :

ROHNEAN CONSTANTIN 235001 28/01/24

TOMASHCHUK VIKTOR 235031 25/02/24

FC NAHDA :

EN NALY HICHAM 241038 28/01/24 1j PC

FORFAIT

Tout forfait dans les 5 dernières rencontres sera taxée d'une amende prévue au ROI.
Au club de faire attention et bien lire la liste des amendes reçue en début de saison, à l'inscription.

CARTE FÉDÉRALE 22/04

220424H149P PINHEIRO SCHIRMER MARCOS CAD-IXELLES VALABLE 27/05/24

COMMANDE CLUB :

Licence (10) : SEZURENSE (20) ACMB(30) Carnet ARBITRAGE : x R.O.I. : X

DANS NOS CLUBS.....

TOURNOI :VILA REAL

Tournoi annuel se fera le 5 Mai 2024, au complexe du Barca à Anderlecht. Les équipes qui y participent :

seniors

Red Star- Beira Alta - Real National - Alvorada pub Brasil.

vétérans

So Fumo - Brasucas - Lusitanos - Live music Café.

Tournoi CAD IXELLES

Tournoi annuel se fera le 1 Mai 2024, au complexe A. Demuyter, rue Volta 18 à 1050 Bxl.
Les équipes qui y participent :

Vétérans

Fc Lusitanos - Union Portugal é amigos -Cabo Verde Boys Antwerpen - Royal Ixelles S.C

Seniors

Cad ixelles - Fc unirea - Fc sezurense - Fc beira alta - Picardie A.s
Cabo Verde Boys Antwerpen

DÉSIGNATION DES ARBITRES

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ARBITRE DISPONIBLE SUR LE SITE

Rencontres du dimanche		Arbitres
28/04/23		
Division 1		
13h00	SUCEAVA-ASCS BELGIUM	. ACACIO
11h15	FC KRASNA-FC UNIREA	. JAMEL
13h00	BXL FAMILY-CAD IXELLES	. MELHAOUI
Division 3-Vet		
13h30	ANATOLIE 95 LA LOUVE	VOZARU

Désistement arbitres : **Président/Sélectionneur MOUMNI en déplacement**
Téléphonez au secrétaire VANDERVEKEN Henri 0477.22.83.07

Rencontres du dimanche		Arbitres
05/05/23		
12h00	FC KRASNA ASCS BELGIUM	. MOUMY Y

RÉSULTATS OFFICIEL

NON COMMUNIQUE :
DECLARATION DE FORFAIT : BEIRA ALTA
ZONE NEUTRE non respectée : X

ROYALE FTF D1S

30 ème Journée du 21/04/2024			
ANDERLECHT CITY	1	10	CAD IXELLES
KRASNA	1	F	BEIRA ALTA
BXL FAMILY	7	2	GENKIDAMA

ROYALE FTF D3V

30 ème Journée du 21/04/2024			
VILVOORDE CITY	1	4	LA LOUVE

	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1	CAD IXELLES	64	23	21	1	1	108	22	86
2	UNIREA	60	23	20	0	3	110	24	86
3	KRASNA	49	22	16	1	5	59	27	32
4	BXL FAMILY	44	23	14	2	7	106	62	44
5	SUCEAVA	40	23	12	4	7	62	47	15
6	DEPORTIVO BXL	38	24	12	2	10	72	71	1
7	PICNIC MOL FP	35	24	10	5	9	58	63	-5
8	GENKIDAMA	31	24	10	1	13	85	71	14
9	LA LOUVE	20	24	6	2	16	54	82	-28
10	RUMELI	18	24	5	3	16	29	110	-81
11	ANDERLECHT CITY	17	24	5	2	17	31	104	-73
12	ASCS BELGIUM	15	22	5	0	17	46	85	-39
13	BEIRA ALTA	12	24	3	3	18	32	84	-52
14	SEZURENSE (FG)	0	0	0	0	0	0	0	0

	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1	U-MAROLLES	58	22	19	1	2	101	33	68
2	U-TANGEROIS	53	22	17	2	3	93	24	69
3	OS LUSITANOS	42	22	13	3	6	52	30	22
4	LA LOUVE	37	21	12	1	8	58	37	21
5	CAD IXELLES	36	22	11	3	8	46	38	8
6	IGDIR 76	36	22	12	0	10	46	53	-7
7	VILVOORDE CITY	27	22	8	3	11	44	61	-17
8	U-LATINA	25	22	7	4	11	28	32	-4
9	ANATOLIE 95	22	21	7	1	13	44	61	-17
10	MARHABA SB	21	22	6	3	13	34	74	-40
11	ENT VETERAN MOL	19	22	6	1	15	30	62	-32
12	HELLAS	5	22	1	2	19	29	100	-71